

N/REF : 2/06/2026 10H20 C:265288 I:37097
V/REF : TEL
V/Email reçu le Mardi 02/06/2026 a 10H20

MR AMAND

**388 CHEMIN DE LA PERRIERE
38420 MURIANNETTE**

IMMEUBLE : PERRIERE
388 CHEMIN DE LA PERRIERE
38420 MURIANNETTE

St Martin-H, le 05 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 388 CHEMIN DE LA PERRIERE - MURIANNETTE - MR AMAND 06 07 21 59 09

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DE LA CANALISATION DES EVAC EAUX USEES
DEPUIS LE BAC A GRAISSE -

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/06/2026 A 12H45:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.AMAND
DEBOUCHAGE A LA PRESSION HYDRAULIQUE A PARTIR DE L'EVACUATION DE BAC A
GRAISSE JUSQU'AU TORRENT SITUÉ DEVANT LA MAISON
EXTRACTION DE GRAISSE IMPORTANTE
POMPAGE BAC A GRAISSE (ENVIRON 100L)
TRAITEMENT EN CENTRE AGRÉE
CONTROLE BON ECOULEMENT - OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

1,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 03/06	1	174,79	305,88
0,10	traitement en centre agréé	1	168,00	16,80

TOTAL H.T.	322,68
T.V.A. a 10,00%	32,26
TOTAL T.T.C.En EURO	354,94

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN